



MAI 2021

DANS CETTE ÉDITION :

- Préambule
- Promotion
- Services-conseils
- Rappel : document d'expédition pour les abattoirs
- Évaluation périodique et grief devant la RMAAQ
- Présentation du CECPA

Préambule

Loin de s'y être habitués, il y a maintenant plus d'un an que l'on vit avec la pandémie de la COVID-19 et les difficultés amenées dans son sillage continuent de peser lourd sur toute la filière. Au niveau de la production, l'ajustement à la baisse des parts de production affecte la rentabilité des clapiers et le prix de la moulée en hausse de 25 % n'aide en rien. Pour les acheteurs, l'environnement d'affaires n'est pas moins compliqué; la fermeture des restaurants qui se poursuit et la compétition des protéines moins dispendieuses continuent de faire mal. Dans des conditions loin d'être optimales, le travail en filière se poursuit, malgré les divergences momentanées, au bénéfice de tous les maillons. Faites attention à vous et restez en santé.

Jean-Pierre Kack, président
Stephen Côté, agent de développement

Promotion



Nous sommes toujours en attente d'une réponse pour notre demande de financement qui a été acheminée en décembre dernier. Une demande d'information récente au MAPAQ laisse entrevoir des nouvelles fin avril ou mai. Une réponse positive donnerait l'élan à une campagne de promotion l'automne prochain. Entre temps, le SPLQ a remporté un concours offrant une copublicité avec *Aliments du Québec* et l'influenceuse, Marilou. Une recette inédite inspirée des bistros français « le Lapin braisé à la bière blonde » sera diffusée au cours de l'été sur différentes plateformes auprès des abonnés d'*Aliments du Québec* et de *Trois fois par jour* (980 000 visiteurs). Une expérience à suivre et une recette à essayer!



Services-conseils

Mme Catherine François et M. Bernard Marsolais ont bien travaillé cet hiver; les diagnostics d'élevage et les rapports d'analyse des 11 entreprises visitées sont maintenant terminés et ont été remis aux producteurs. Une offre d'accompagnement en groupe a également été proposée sur des sujets d'intérêts communs. Mme François offre également un suivi particulier; les producteurs désireux d'améliorer leurs performances et d'atteindre des gains de productivité voudront assurément en profiter, sans compter que ses services sont remboursables à 75 %. Optimiser ses coûts de production demeure en tout temps une bonne stratégie d'entreprise!
> Pour plus de détails : catherinefrancois@outlook.ca | 450 330-1985

Rappel : document d'expédition pour les abattoirs

L'agence de vente a mis à la disposition des producteurs transportant leurs lapins vers l'abattoir un document intitulé : *Traçabilité et transport vers l'abattoir*. Ce document, qui contient des informations de chargement (heure, quantité/lot, etc.), doit être rempli par le transporteur, même si vous êtes propriétaire des lapins et que c'est vous qui les acheminez à l'abattoir avec vos équipements. Rappelez-vous que celui-ci est exigé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, dans le cadre de son nouveau Règlement sur le transport des animaux. L'abattoir Ducharme, qui doit compter les lapins, désire aussi que vous lui transmettiez ce document, ce qui facilitera grandement ses opérations. Afin de recevoir une version du document, vous pouvez vous adresser à Mme Marie-Soleil Turmine au 1 800 361-7082.

Évaluation périodique et grief devant la RMAAQ

Le 16 mars dernier avait lieu l'audition devant la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ). Cet exercice, réalisé tous les cinq ans, a été l'occasion, pour le SPLQ et son Office de mise en marché, de présenter l'ensemble des activités menées afin d'assurer une mise en marché ordonnée des lapins. Les acheteurs représentés par la Ferme avicole d'Oka (FAO) ont aussi pris part à l'exercice. Cette dernière a partagé avec les régisseurs un certain nombre de critiques.

Le 16 avril dernier, les parties se sont à nouveau réunies pour débattre d'un grief relatif à une contestation du processus ayant mené le SPLQ à reconnaître l'entreprise Viandex comme nouvel acheteur. La RMAAQ a entendu les représentations du SPLQ et des acheteurs représentés par la FAO. La décision est attendue de toutes les parties sans que les délais soient encore connus.

Présentation du CECPA

Le 19 avril dernier, M. Francis Béland du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a présenté, devant 14 participants de la filière, les résultats tirés de l'étude technico-économique. En résumé, on y a appris qu'au moment de réaliser l'analyse en 2019, huit entreprises se partageaient près de 70 % des lapins mis en marché et que la reproduction était le résultat de l'insémination artificielle à 70 %. Par ailleurs, sur les 8,1 lapereaux nés, 6,9 franchissaient l'étape du sevrage. En moyenne, chaque lapin consomme 5,1 kg de moulée durant l'élevage.



La charge variable la plus importante était et demeure l'alimentation, influençant à la baisse la marge bénéficiaire. Comme pistes d'amélioration de productivité, M. Béland a évoqué la réduction du temps d'engraissement et le recours à un conseiller technique afin de faire le point avec lui pour convenir des objectifs à court, moyen et long termes.

Salutations distinguées,

Le président,



Jean-Pierre Kack

Le projet d'agent de développement pour l'amélioration de la coordination sectorielle cunicole et le projet pilote de mise en place d'un service-conseil cunicole et développement d'un outil-diagnostic pour améliorer les performances des élevages sont financés par le Partenariat canadien pour l'agriculture.

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada  Québec 